

La tectonique des plaques

L'écorce terrestre n'est pas homogène, elle est constituée de plaques qui « flottent » à la surface et qui dérivent en se frottant les unes contre les autres. Ces plaques forment un système global où le mouvement de chacune est en interdépendance avec le mouvement de toutes les autres. La vitesse de déplacement va de rien à plusieurs centimètres par an. Le choc des plaques les unes contre les autres est à l'origine des tremblements de terre. Eh bien ! à la DRLOI, c'est un peu pareil !

Sur la plaque logistique, la fermeture des sites de Sénart et Charolais a donné lieu à l'ouverture de Bonneuil PFL. Pour beaucoup d'agents, cela a été vécu comme un petit séisme avec de nouvelles conditions de travail et surtout une augmentation du temps de transport. D'ailleurs, il serait temps aujourd'hui de tirer un premier bilan (voir page 3). Sur Brie, l'arrivée de nouvelles activités se fait à emploi constant, il est aujourd'hui nécessaire de recruter (voir page 3).

Sur la plaque internationale, là aussi, les choses bougent de quelques centimètres à plusieurs mètres carrés. Chronopost s'installe sur Roissy PIAC dans une surface de 1150 mètres carrés tandis que ce site est en train de perdre son trafic avec la création de bureaux d'échange en province (voir page 2). Par ailleurs, la DRLOI a fait le choix de louer deux alvéoles sur Cargo 5 pour y traiter les petits paquets internationaux. Enfin, elle récupère les locaux de l'ex-PIC de Bobigny pour y faire du stockage et traiter les produits Reflex. Au passage 14 agents de ce centre basculeront à la DRL (voir page 2).



Sur le transport, on est en plein dans le sujet puisque le 3 octobre 2017, nous allons passer de quatre établissements à deux plaques (EST et OUEST) comprenant chacune 5 antennes transport (AT). Le déplacement des antennes Argenteuil et Chanteraines pour créer l'AT de Villeneuve-la-Garenne ainsi que celui des antennes Vaux-le-Pénil et Sénart pour créer l'AT de Savigny-le-Temple n'ont pas été que de quelques centimètres et génèrent des dommages collatéraux (voir page 3).

Enfin, l'ouragan a été l'annonce en juin dernier du déménagement précipité du Centre de Service Régional Nord-Est, basé à Lille. La DRLOI souhaite que les 11 agents, qui travaillent actuellement à proximité des gares de Lille, aillent travailler sur la PIC de Lille-Lesquin. Une solution transitoire a été trouvée (voir page 4). Dernièrement, nous avons appris que le site de Bercy où travaillent une quinzaine de personnes sur le transport devait également se trouver un autre point de chute. Enfin, ce sont les douze agents de Paris 09 Rodier, reclassés sur cet établissement lors de la fermeture du Charolais, qui vont devoir aller travailler sur un nouveau site. Un véritable tsunami pour le personnel concerné ! (voir page 4)

On le voit, à la DRLOI, c'est un peu la tectonique des plaques ! On déplace les sites au gré des restructurations et en fonction d'impératifs de production hasardeux sans se préoccuper des conditions de vie et de travail des personnels. Jusqu'au jour où tout cela s'entrechoque et provoque un véritable tremblement de terre !

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

Roissy HUB : un nouveau taulier

Un nouveau directeur a pris ses fonctions à la tête du HUB depuis juillet. Celui-ci vient de la plate-forme Colis de Moissy-Cramayel où il a voulu mettre en place une nouvelle organisation du temps de travail contre l'avis du personnel et s'est pris une bonne claque avec la mobilisation qui a suivi. C'est aussi à cause de lui que les quais de chargement vrac de la plate-forme colis ont été donnés à la sous-traitance, malgré l'expertise demandée par SUD et le refus du CHSCT. Têtu comme un breton, j'vous dis ! A peine arrivé sur le site de Roissy et lors du premier CHSCT, il a fait part de sa volonté de changer les horaires, l'accord de réorganisation arrivant à son terme en fin d'année. A SUD, on a tendance à croire que c'est l'ancien directeur, M. LAPORTE, qui lui a glissé une peau de banane avant de partir... Toujours est-il que dans ce dossier, parmi d'autres perles, il était prévu l'abandon de l'horaire en 2 nuits sur 4. Oui, vous avez bien lu ! Après une montée au créneau de SUD, d'abord local puis au niveau de la DRLOI, le dossier s'est gentiment refermé. Il n'y aura pas de nouvel accord, car l'accord existant (que SUD n'a pas signé) est reconduit par avenant pour une période de 18 mois. Le temps d'y voir plus clair sur les activités du HUB et en attendant le schéma directeur du courrier international. Dont acte !



Roissy PIAC : Chrono s'installe

Le Comité Technique (CT) concernant l'installation de Chronopost dans 1150 mètres carrés de la PIAC a eu lieu le 14 septembre dernier. Ce CT a donné lieu à un vif échange car nous n'avions pas à disposition les documents nécessaires pour nous prononcer et notamment « la convention d'hébergement » entre Chrono et la PIAC. Nous n'avions pas non plus le PV du CHSCT qui s'était tenu à la PIAC le 7 septembre et le plan d'installation de Chrono. Alors que Chronopost a longuement hésité (les discussions durent depuis début 2016) à



venir alors qu'elle était seule demandeuse, il semble aujourd'hui que la DRL veuille dérouler le tapis rouge et mener ce dossier au pas de

charge. On demande au CT de se prononcer alors même que nous n'avons pas toutes les données (importance des travaux, nuisances, liens de subordination ou pas, gestion des jours fériés et des dimanches quand la PIAC est fermée, rôle de l'agent de surveillance). Toujours est-il que ce sont les agents de la PIAC qui vont charger les contenants dans les camions de Chronopost sur les quais 29 à 32 entre 17h00 et 20h00. Il s'agit de la gamme E-PARCEL, principalement des colis à destination de la Grande-Bretagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. SUD a demandé une indemnité compensatrice pour les nuisances occasionnées par les travaux et le renforcement du personnel sur le quai. Nous avons aussi rappelé à la direction, qui présentait l'ouverture sur les pistes comme une valeur ajoutée, qu'il n'y a pas si longtemps (du temps de Roissy Centre Aérien Postal, l'ancêtre de la PIAC), le personnel avait accès aux pistes. C'est La Poste de l'époque qui a décidé de mettre une cloison. Au final SUD et CGT ont voté contre le dossier, CFDT et FO ont voté pour. Comme d'hab !

PS : Pour SUD, il ne s'agit pas d'un vote sur le bien fondé ou non de l'arrivée de Chronopost, mais sur les nombreuses inconnues qui perdurent dans ce dossier.

PCC Bobigny :

La DRLOI reprend le site... et 12 agents !

C'est désormais officiel, la DRLOI reprend les locaux de l'ex-PIC de Bobigny pour y faire du stockage et de l'entraide. Cette reprise sera effective le 1er décembre 2016. Subsiste cependant un gros problème : les agents qui travaillent sur le site et qui font partie de la DSCC 93. En effet, une quarantaine d'agents (près de 80 si l'on compte ceux éloignés du service pour congés longue durée, congés longue maladie, disponibilité ou autre) sont en activité sur le site, sans que cela n'émeuve plus que ça la DSCC 93. A ce jour, celle-ci n'a même pas encore réuni le CHSCT du site sur la réorganisation en cours ! Ce défaut d'information et de consultation constitue une entrave caractérisée et répétée, d'autant qu'il y a sur le site un nombre conséquent d'agents avec des inaptitudes et sur des postes aménagés. Si la DRLOI s'est engagée à reprendre 12 agents (+ 2 cadres) notamment sous la pression de SUD, elle a mis son veto sur la reprise de l'ensemble du personnel, alors même que celui-ci va continuer à traiter le trafic REFLEX, c'est à dire le même trafic qu'aujourd'hui. Dans ce dossier, on voit bien que DRLOI et DSCC 93 ne sont pas du tout sur la même longueur d'onde et ne souhaitent même pas discuter ensemble de ce dossier commun. La réunion tripartite demandée par SUD et CGT, pour que se retrouvent à la même table la DRLOI, la DSCC 93 et les syndicats, a été refusée par les deux parties. Et qui paie les pots cassés ? Le personnel en place, bien sûr ! Sur ce dossier, SUD n'a pas dit son dernier mot et prendra ses responsabilités pour que chacun-e puisse trouver un poste adapté à sa situation.

Bonneuil, l'heure du bilan...

Huit mois après l'ouverture officielle, il est temps de tirer un premier bilan sur le fonctionnement de la nouvelle plate-forme logistique, fleuron de La Poste du futur imaginée par nos technocrates postaux. Pour les responsables de la DRLOI, l'ouverture est une réussite. A SUD, nous ne partageons évidemment pas cet enthousiasme patronal. L'implication totale du personnel de Bonneuil a en effet permis d'éviter une rupture de la chaîne d'acheminement entre les fermetures du Charolais-Sénart, et l'ouverture de Bonneuil PFL (SUD avait d'ailleurs réclamé une prime de bonne ouverture, refusée à l'époque par la direction).



Mais depuis, les dysfonctionnements perdurant, au fil des mois, ont fini par démoraliser les plus motivé-e-s. Le mal-être au travail sur le centre est grandissant. La méthode employée par la direction locale qui consiste à penser que les choses vont s'améliorer d'elles-mêmes au fil du temps ne risque pas d'enrayer cette souffrance vécue par une grande partie du personnel, en jour comme en nuit. Depuis l'ouverture, SUD demande un lissage et une répartition de la charge sur les sorties de brins. Nous exigeons également l'arrêt des cadences infernales sur ces mêmes sorties de brins, initiées par certains pilotes stakhanovistes et encouragées par des encadrant-e-s peu regardant-e-s qui ne voient là qu'une façon de se faire mousser auprès de la direction locale. Le tout au détriment de la santé des collègues affectés sur ces brins. Pathétique !!! Nous réclamons un effectif suffisant pour passer le trafic ainsi que l'éviction des encadrant-e-s qui se prennent pour des gardien-ne-s de prisons et qui rajoutent du malaise là où il y a déjà beaucoup de souffrance... Bonneuil PFL est un centre tout neuf, à la pointe du progrès en ce qui concerne les normes de constructions écologiques et tout le toutim... Cela n'a pas empêché les problèmes techniques de se cumuler depuis l'ouverture,

que ce soient les portes coupe-feu qui se vrillaient toutes seules ou l'impossibilité d'utiliser la quasi-totalité des toilettes de la zone d'exploitation pendant plusieurs semaines. Enfin, plus récemment, la panne du système de refroidissement (en fait il n'a jamais fonctionné !!), associée aux consignes « VIGIPIRATE » interdisant l'ouverture des portes de quais, ont transformé la salle d'exploitation en four pendant la canicule estivale !! Ce n'est pas grave, à l'étage, ils avaient la clim !!!

La direction ne pourra pas rester sourde plus longtemps au mécontentement du personnel. Le mal être récurrent sur le centre ne se règlera pas à coup de contrôle médical pour les collègues qui ont craqué ! Mais sans doute sommes-nous trop pessimistes à SUD ! En effet, pour la direction, il fait bon travailler à Bonneuil et le centre est attractif. Aux dernières nouvelles, on se bouscule au portillon pour travailler sur la plate-forme !!! En tous cas, SUD sera aux côtés des collègues dans toutes les actions nécessaires pour l'amélioration des conditions de travail à Bonneuil PFL.

CNAP, on pousse les murs ?

Si nous saluons la volonté de la DRL de trouver et de pérenniser de nouvelles activités sur le site de Brie Comte Robert, cela ne doit pas se faire au détriment des services existants. L'arrivée de la Direction Technique sur le centre est pour SUD l'exemple à ne pas suivre. Les agents de ce service subissent au quotidien le manque d'anticipation de la direction sur ce projet ! Le manque de matériel (flasheurs, engins de manutention...) et le manque d'effectif dégradent considérablement les conditions de travail dans ce service. Le service DSEM voisin subit également au quotidien l'arrivée de la DT. Priés à l'origine de laisser temporairement leur zone de picking pour faciliter la mise en place de la DT, la direction locale leur a signifié récemment que le temporaire devenait définitif !!! Jolie façon de les remercier de travailler dans des conditions déplorables depuis des mois !

Espérons que les déboires de la mise en place de la Direction Technique servira de leçon pour une mise en place plus sereine du service de l'habillement. Le directeur de la DRL nous a affirmé, lors de notre dernière rencontre, que les stocks dormants au CNAP ne seraient aucunement un frein à l'arrivée de nouvelles activités sur le site.



Espérons que ses propos seront suivis d'effet car ce ne sont pas moins de 2200 palettes que le centre devra réceptionner et stocker pour la campagne habillement 2017.

Transport : il était une fois dans l'OUEST (et dans l'EST)

La mise en place était prévue pour le 1er janvier 2017, mais l'on sentait bien que M. FUENTES était pressé. Les anciens directeurs d'établissements partis, c'est donc le 3 octobre 2016 que les directeurs de projet deviennent directeurs de plaques. M. Brahim GUETARNI à l'Ouest et M. N'GUYEN à l'Est. On va vite savoir ce qui se cache sous cette nouvelle organisation du transport même si au fur et à mesure des audiences, quelques indices commencent à transpirer : moins d'Agences Transport (AT), moins de masse salariale, baisse du prix de revient du kilomètre, réduction des coûts, remplacement des poids-lourds par des utilitaires. Voilà comment M. FUENTES veut « sauver » le transport en régie. Avec son maître mot : « c'est ça ou on bâche ». C'est quand même un comble de préférer faire appel à la sous-traitance d'un côté (en sachant pertinemment qu'elle n'applique que très rarement la réglementation européenne pour transporter les colis et le courrier), et de l'autre, laisser les chauffeurs et camions sur le parking pour mieux les liquider. Une chose est sûre : SUD ne laissera pas la DRLOI démanteler le transport sans réagir ! Et que M. FUENTES prenne garde à : « Plus on est fort en mêlée et moins on recule ». C'est dit !

CSR de Lille : Un ch'ti recul !

C'est l'histoire d'un site DRL implanté à Lille qui s'occupe de la régulation des flux pour le Nord-Est. Ce site est situé à 200 mètres des gares de Lille-Flandre et Lille-Europe. Les 12 personnes qui y travaillent viennent toutes en transport en commun. Jusque là tout va bien ! Dans le courant du mois de mai 2016, la DRL nous annonce que ces personnels vont devoir déménager car la Direction Service Courrier Colis (DSCC) du 59, donc La Poste, veut réduire la voilure en nombre de mètres carrés dans l'immeuble, en gros libérer deux étages pour faire des économies. Cerise sur le gâteau, la DRL a déjà une idée de l'implantation : ce sera sur la PIC de Lille-Lesquin qui se situe dans une zone industrielle au Sud-Ouest de Lille et loin du site actuel. Et qui plus est pour un déménagement fin octobre 2016. Une très bonne nouvelle avant les vacances d'été ! Voilà donc un personnel, qui n'avait rien demandé à personne, obligé de prendre (ou d'acheter) une voiture pour aller travailler avec, pour certains, deux à trois heures de trajet supplémentaires ! Un cas d'école, à l'opposé de tous les discours de La Poste sur le développement durable, la qualité de vie au travail, l'équilibre vie privée/vie professionnelle...

Mais le personnel ne s'en laisse pas compter et rédige une

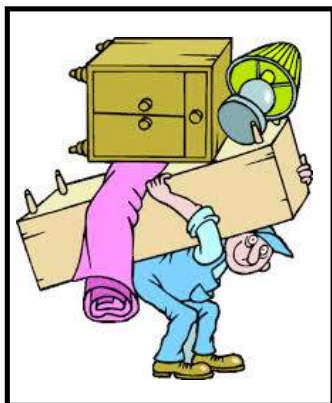
lettre pétition au directeur de la DRL le 24 juin. SUD de son côté met en garde la direction lors de l'étude d'impact le 4 juillet et porte une résolution (avis constaté) lors du CHSCT de la DRL le 12 juillet. Résolution qui sera votée par l'ensemble des représentants du personnel au CHSCT. La balle est donc clairement dans le camp de la DRL. Fin août, la DRL informe par téléphone l'ensemble des syndicats qu'elle a trouvé une solution provisoire pour un an avec des locaux situés à 200 mètres des locaux actuels. Bref ! Ce qui n'était pas possible avant l'été le devient ! Mais l'objectif ultime de la DRL reste toujours la PIC de Lesquin. Pour SUD, aucun argument, qu'il soit technique ou financier, ne doit passer avant le bien être des personnels du site. SUD se battra pour qu'une solution soit trouvée à proximité des gares de Lille. A suivre...



« Ce n'est sans doute pas la bonne stratégie »

Cette phrase a été prononcée par Mme CHAZAREIX lors d'un CHSCT. Elle parlait des contrôles à domicile lors d'arrêt maladie. En effet, il est de plus en plus courant que les agents arrêtés pour cause de maladie voient un médecin frapper à leur porte pour un contrôle. Ces médecins, envoyés par La Poste, les directrices de centre en l'occurrence, sont là pour vérifier si on est bien malade ou si l'on « triche », car c'est bien connu, les agents de La Poste sont de parfaits simulateurs. A SUD, on ne peut qu'être d'accord avec la petite phrase du haut. La bonne stratégie serait d'avoir des conditions de travail à la hauteur !

Bercy : Allez voir ailleurs !



Fin 2016, les sites de la Direction du Transport, du Pilotage des Flux et Qualité de Service (DTPFQS) et de VIAPOST basés à Bercy doivent déménager dans l'urgence. Le propriétaire des lieux, AXA, a annoncé le 19 juillet qu'il récupérerait ses locaux et mettait fin au bail. La DRLOI cherche un nouveau site, proche de Bercy, mais pas forcément à Paris. Elle en profiterait pour « mutualiser » les services Achat, soit une cinquantaine de personnes. Seront concernés, les personnels des services de Bonvin, Bonneuil, Brune et bien sûr Bercy. Pour une partie des personnels de Bercy, ce sera le troisième reclassement en 2 ans. En effet, après la fermeture de Champs-sur-Marne, certains ont été reclassés transitoirement sur Fontenay pendant un an et ont atterri à Bercy il y a peu. Comme quoi, dans ces restructurations, le personnel est considéré comme une simple variable d'ajustement ! Début octobre, le nouveau site d'accueil n'a toujours pas été trouvé.

Paris 09 Rodier : le retour du nomadisme postal

Ce fût une des mesures d'accompagnement du projet Bonneuil : la création d'un site à Paris 09 Rodier pour les agents les plus fragiles de Paris-Charolais. Quinze mois après, la mesure a déjà fait long feu ! Nous venons d'apprendre la fin de la mise à disposition de ce site pour un lieu incertain au 1er semestre 2017, la DSCC Paris souhaitant récupérer les locaux pour y reclasser des facteurs. De quoi semer émoi et désarroi parmi les 12 agents concernés ! Et encore une fois, La Poste s'illustre par sa gestion à court terme. SUD continuera, bien sûr, à réclamer un site dans Paris, permettant à tous de travailler dans des conditions adaptées à leur état de santé. Affaire à suivre donc, et avec la plus grande attention !